

Voici notre présentation sur notre travail le long du semestre sur la sensibilisation aux Violences Sexistes et Sexuelles au sein de l'UTC, notamment avec l'association Stop VSS.

# 1 étudiante sur 3

2

36% des étudiantes au sein de l'UTC déclarent avoir été victimes d'agression sexuelle (attouchement sur les cinq zones qui sont la bouche, la poitrine, le sexe, les fesses et l'entre-cuisse). Ce chiffre est tiré d'un sondage déclaratif d'un groupe d'étudiants en 2020 (704 répondants et répondantes).

D'après les sondages de Nous Toutes, une femme sur deux est victime d'attouchement sexuel au cours de sa vie. Le chiffre de l'UTC est donc à prendre au sérieux : 1 étudiante sur 3 a déjà été victime, alors qu'elles ne sont que des jeunes adultes.

Autres chiffres :

16% des étudiants victimes d'au moins une violence sexiste et sexuelle à l'UTC

49% des étudiantes de l'UTC disent avoir été victimes de contact physique non désiré (autre que les cinq zones décrites ci-dessus)

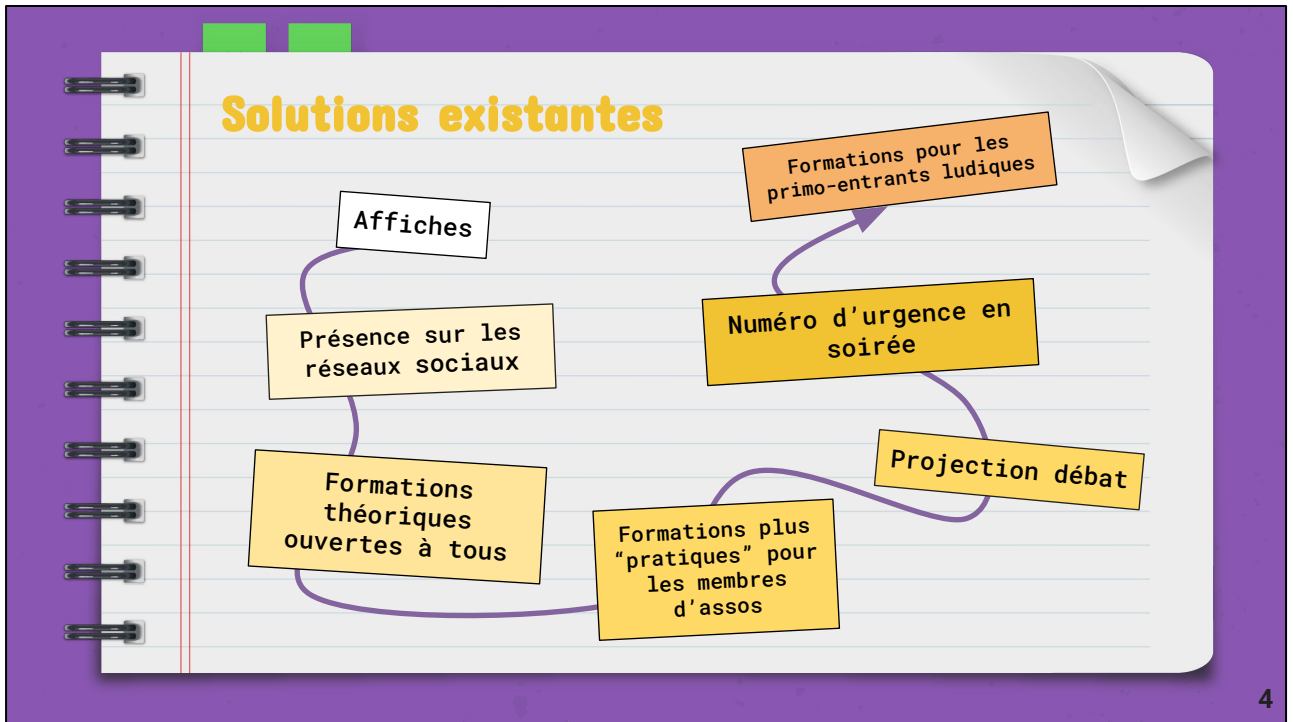
## État des lieux

- Problème des VSS au sein des écoles et de l'UTC
- Tabou, nécessité d'en parler



Besoin de sensibilisation  
aux VSS à l'UTC

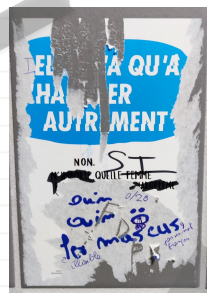
Aujourd'hui, dans les écoles et au sein de l'UTC, il existe un réel problème concernant les VSS. Le sujet étant tabou, il a peu fait parler jusqu'à maintenant. Le réveil global des écoles date de 2020 environ et correspond à l'année de création de l'association du collectif d'étudiants qui deviendra plus tard l'association Stop VSS à l'UTC. Afin de pallier les problèmes de ces violences, il est nécessaire de briser les tabous et d'ouvrir la parole sur le sujet. Ainsi, il existe un réel besoin de sensibilisation aux VSS dans les écoles et à l'UTC.



L'Association Stop VSS n'a le statut d'association que depuis le semestre de printemps 2022. L'association met aujourd'hui en place différentes solutions pour lutter contre les VSS au sein de l'UTC.

- Des affiches sont placées dans divers lieux étudiants et pour différentes soirées
- Des posts sont fréquents sur Instagram et Facebook
- Des projections débats
- Des formations théoriques ouvertes à tous ont lieu plusieurs fois par semestre
- Il existe aussi des formations plus "pratiques" pour certains membres d'association à caractère événementiel, notamment pour apprendre à tenir le téléphone d'urgence qui est mis en place durant certaines soirées étudiantes.
- Pour la première fois cette année, les primo-entrants ont eu un amphi de présentation de STOP VSS pendant l'intégration (non obligatoire)

## Un déficit de valeur



“Qui vient ? C’est ça le problème [...] c’étaient des gens de l’asso et des amis des organisateurs”

Membre de l’association Stop VSS

Mais ces solutions ne suffisent pas ; on note un déficit de valeur. L’association peine à s’adresser à tout le monde, les événements ne drainent pas assez d’utécéens. Peu de personnes vont aux formations et trop peu de personnes suivent l’association sur les réseaux sociaux. Dans les toilettes des garçons, certaines affiches sont déchirées, signe qu’il reste encore du travail.

## Au fond c'est quoi la "sensibilisation" ?

Mot trop  
général



- **Pas un but en soi :**  
à terme, l'idée est  
de changer les  
comportements
- **Processus**

On en a déjà parlé plusieurs fois mais, au fond, qu'est-ce que la sensibilisation ? Ce terme "sensibilisation" est très large, c'est un mot "valise" utilisé à tout-va et qu'il faut donc tenter de redéfinir.

La sensibilisation n'est jamais un but en soi : l'objectif n'est pas atteint quand les personnes sont dites "sensibilisées". A terme, l'idée est de changer les comportements grâce à cette sensibilisation. Il s'agit donc d'un processus.

La sensibilisation va donc au-delà de "susciter l'intérêt" d'une personne : c'est un processus qui doit entraîner de l'action. L'idée générale de la sensibilisation serait : informer et comprendre pour agir.

## Au fond c'est quoi la "sensibilisation" ?

- Limiter les VSS
- Stopper une situation de VSS
- Savoir aider les victimes de VSS

Préventif

Curatif

Objectif : de l'information pour permettre l'action

Plus précisément, la sensibilisation à propos des VSS a plusieurs objectifs. Elle devrait permettre à la fois de limiter les VSS en général, de pouvoir donner les clés à la personne "sensibilisée" pour être capable de stopper une situation de VSS en cours et de savoir aider les victimes de VSS. Plus généralement, la sensibilisation doit permettre de rendre l'environnement utécéen plus serein et sûr pour les étudiantes et étudiants.

La sensibilisation doit donc avoir des effets sur les causes et les conséquences des VSS. Elle doit permettre aux personnes d'agir sur la détection, sur le moment et d'être en capacité d'aider une victime après coup. Elle est donc de l'ordre du préventif et du curatif. C'est pour cela que le terme de prévention ne nous convient pas : il oblitère l'aspect curatif.

Le but est donc de former, d'informer, d'expliquer et de comprendre pour agir et pour faire disparaître les VSS : c'est de l'information pour de l'action, d'où notre terme d'*inform'action*, il faut remettre l'action au centre de l'idée de sensibilisation.

## Répondre à un besoin



36 % d'étudiantes  
déclarant avoir été  
victimes d'agression  
sexuelle

0 % d'étudiant.e.s  
déclarant avoir été  
victimes de VSS

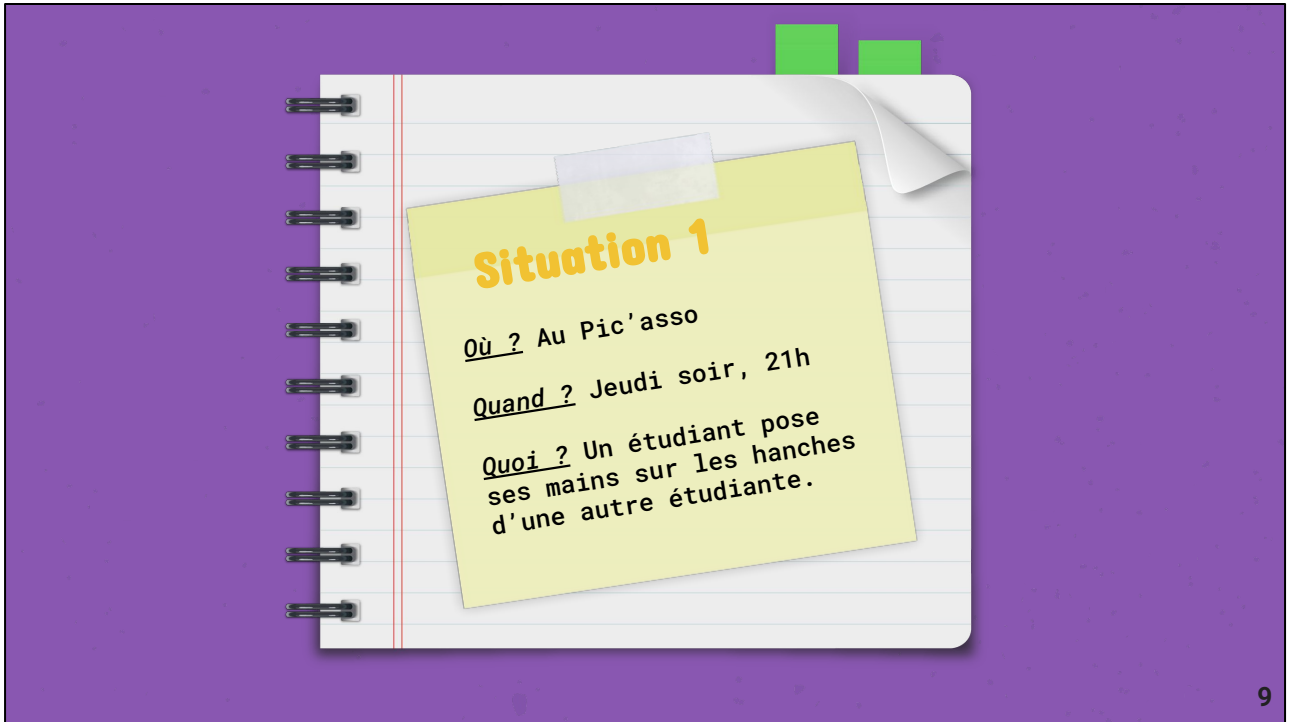
### **l'inform'action**

Comment rendre la sensibilisation aux violences  
sexistes et sexuelles plus efficace ?

Comme nous l'avons vu, il y a un véritable besoin de lutter contre les VSS à l'UTC et en général. Notre objectif est clair : nous voulons passer à 0% de VSS à l'UTC. Nous concentrons notre étude sur l'UTC mais notre combat s'inscrit dans une volonté plus large : la sensibilisation doit aussi déborder l'UTC.

S'il n'y a pas assez de monde dans les formations, ce n'est pas seulement que la communication est insuffisante, mais que le contenu et la forme que prend la sensibilisation doivent être repensés. Il faut rendre l'*inform'action* présente, accessible, et efficace.

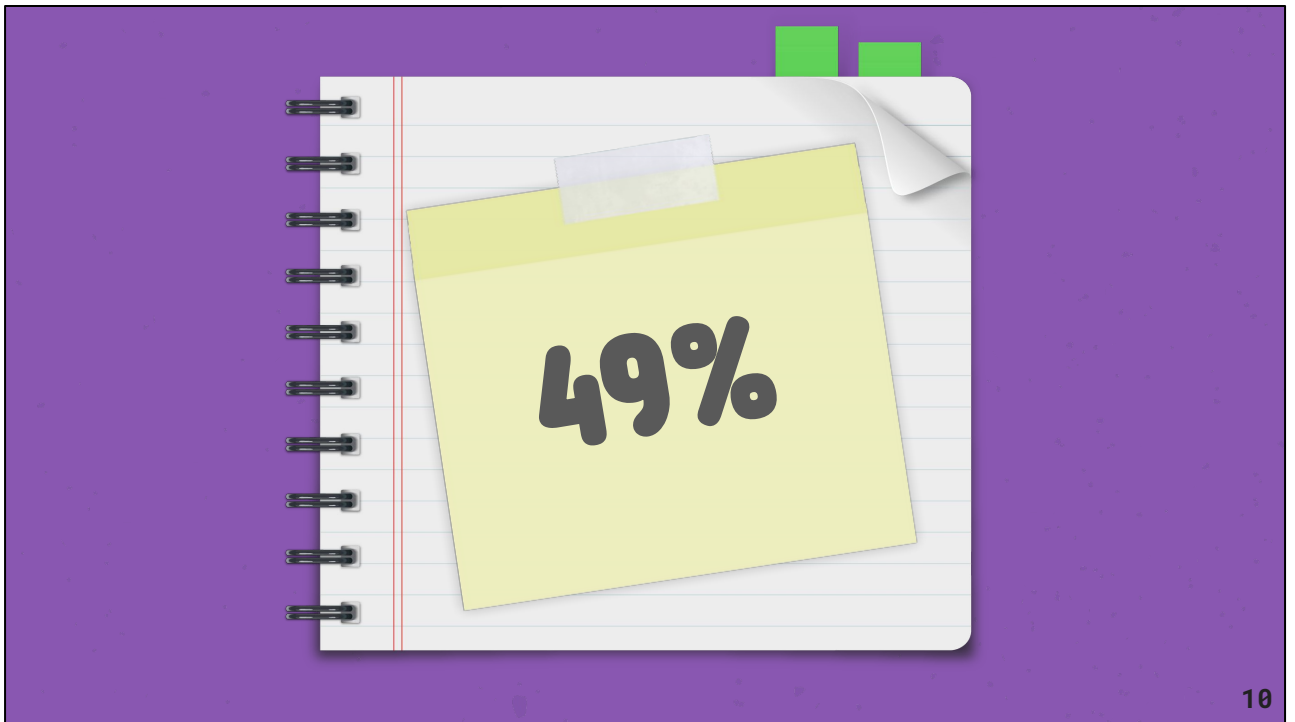




Dans cette étude, nous vous proposerons deux situations “types” de VSS qui arrivent trop fréquemment encore à l'UTC et des solutions associées à chacune d'entre elles. La première situation est la suivante :

Au Pic'asso un jeudi soir, 21h, beaucoup de monde, une étudiante fait la queue pour commander sa bière.

VSS : Un étudiant dans la même situation profite de sa proximité avec elle pour poser les mains sur ses hanches sans son consentement.



A l'UTC les principaux lieux de vie et d'évènements sont d'importants terrains de prolifération des contacts physiques non désirés et des agressions sexuelles. 49 % des étudiantes ayant répondu au sondage déclaratif de 2020 déclarent avoir déjà subi un contact physique non désiré.

Bien qu'un contact physique non désiré soit à différencier d'une agression sexuelle, il constitue toutefois un non respect du consentement de la victime.

Il est essentiel, pour garantir un cadre d'étude sain, de limiter au maximum l'apparition de tels agissements. Pour cela il est nécessaire d'agir de manière préventive mais aussi curative face au problème en adaptant les actions. Puisque la communication "globale" déjà appliquée ne fonctionne pas, cela doit se faire en fonction des différents cas et situations types durant lesquelles arrivent ces agressions. Afin de s'adapter au mieux aux différents acteurs et donc cibles des actions de STOP VSS, il faut diversifier et spécifier les supports et moyens de d'informer et d'agir.

Adapter les actions en fonction des besoins et des différents acteurs

Informez pour permettre d'agir en direction des potentiel.le.s :

Victimes Témoins Agressors



Diffuser à tous pour permettre à chacun de recevoir le discours le plus adapté

● Informez sur les conséquences et séquelles pour les victimes

⇒ Recueil et diffusion de témoignages

● Informez sur les sanctions encourues

⇒ Procédures et sanctions scolaires

⇒ Qualifications et sanctions pénales

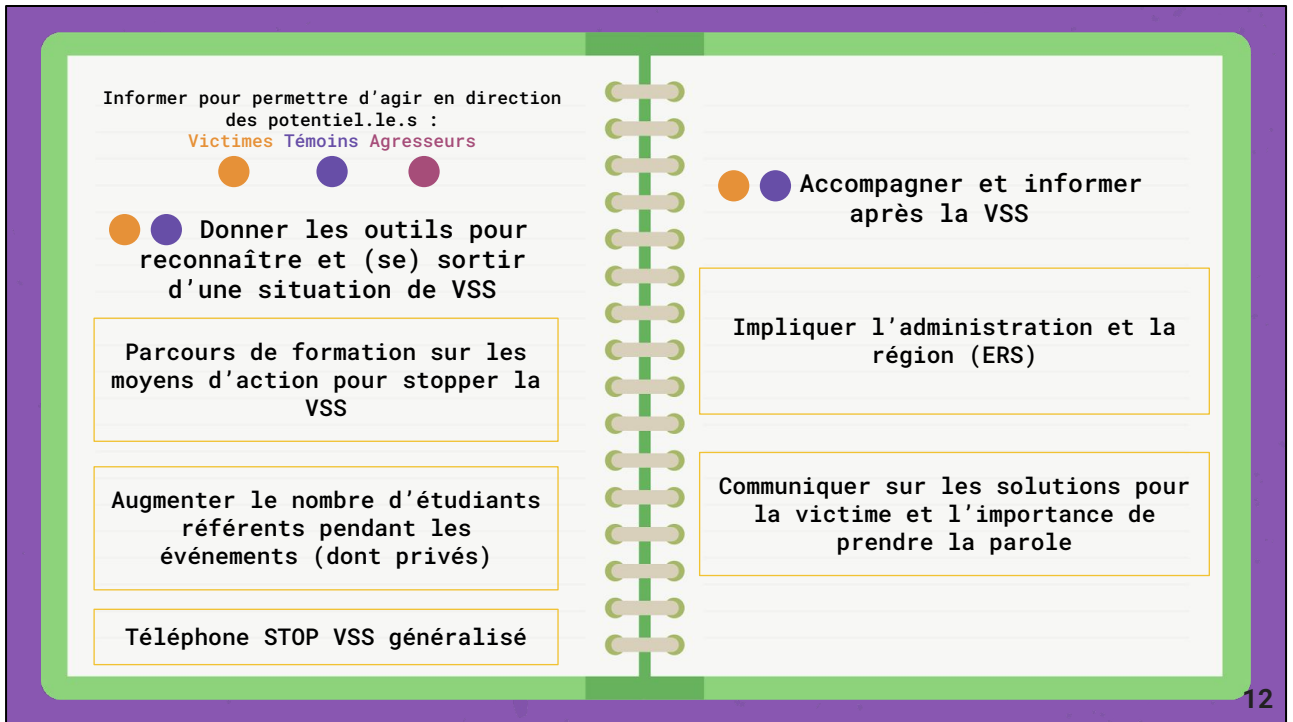
Nous distinguons 3 types majeurs d'acteurs :

- la victime ;
- l'agresseur ;
- le témoin.

Chacun nécessite un discours différent pour agir au mieux face à une situation de VSS. Cependant, un individu n'entre dans une des trois catégories qu'à partir du moment où l'agression a lieu. Il est donc souhaitable de diffuser, communiquer, former et informer auprès des étudiants sur l'ensemble des points qui peuvent permettre l'éradication des violences sexistes et sexuelles pour permettre à chacun en fonction de leur besoin d'avoir les informations et les clés d'action.

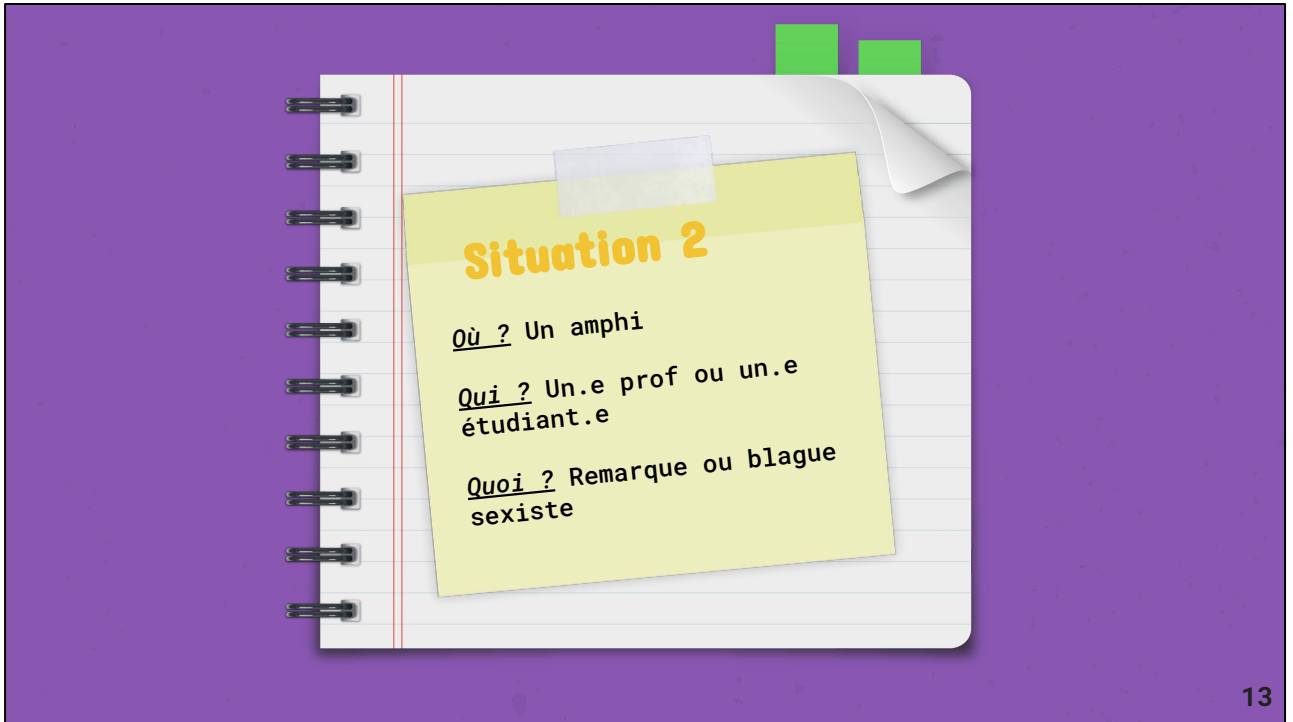
Pour les potentiel.les témoins et agresseurs, il nous paraît nécessaire de recueillir et diffuser les témoignages d'utcéen.nes et de personnes extérieures afin de briser les tabous et permettre une prise de conscience de l'ampleur du problème. En plus de mettre en lumière des faits bien trop banalisés, cela peut également permettre d'aider les victimes aux vécus similaires de prendre à leur tour la parole.

Il s'agit aussi, pour les potentiel.les victimes ou agresseurs d'être informés sur les sanctions possibles en cas de VSS commises, qu'elles soient scolaires ou pénales.



De plus, comme le risque de VSS demeure, il est important de donner aux potentiel.les victimes et témoins les moyens d'éviter au mieux l'arrivée des VSS. Grâce à un parcours de formation s'adaptant au niveau des individus, ils pourraient sortir de ce dernier avec de véritables clés d'action. L'objectif final serait d'étendre le nombre de référents pendant les événements afin de garantir une réaction rapide et efficace pour prévenir/stopper la VSS et assurer une prise en charge optimale de la victime à l'image des membres de Secour'ut qui patrouillent lors des événements. Le téléphone STOP VSS pourrait ainsi être généralisé aux soirées privées.

Il est important d'obtenir de l'administration ou des organismes régionaux, comme les ERS par exemple, un grand soutien pour la victime. Il faut donc rendre visible l'implication de l'UTC. Cela permettra d'aider les victimes et les témoins à trouver des lieux d'écoute et d'aide plus facilement pour que les agresseurs ne restent pas impunis et que la victime soit accompagnée.



Mais il y a un autre type de situation dont on parle en général très peu : les remarques et les blagues sexistes. Elles peuvent se produire à tout moment, à n'importe quel endroit, et être proférées par n'importe qui (un.e étudiant.e comme un.e professeur.e).

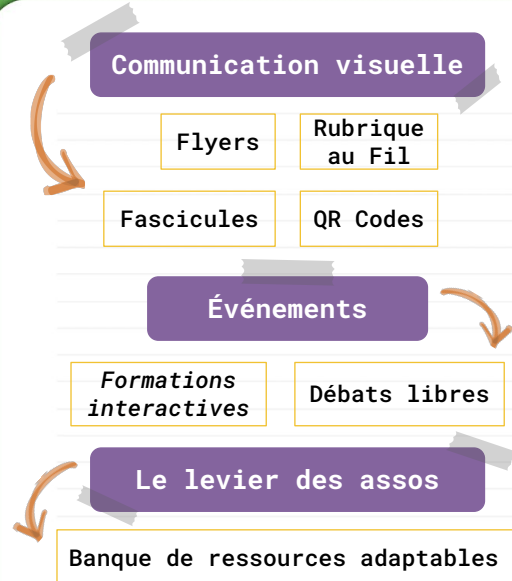
On ne s'en rend pas forcément compte, mais une blague ou une remarque sexiste est une VSS, et peut être très grave, surtout si elles sont faites à répétitions.

## Situation 2 : Juste une blague ?

**73%** en prenant en compte toutes les VSS

→ Il faut aussi s'attaquer aux **agressions banalisées**

= Mettre fin à **l'invisibilisation** et rendre la discussion publique



14

Lorsqu'on prend enfin en compte les remarques déplacées et blagues sexistes dans les statistiques, on arrive à 73% des étudiantes qui disent avoir subi des VSS d'après le même sondage. Avec ce panel plus complet et ce recul sur la définition d'une VSS, on se rend compte que celles-ci se produisent tout le temps, partout, et avec presque tout le monde.

Si nous voulons créer un environnement serein et sécuritaire à l'UTC, nous nous devons de nous attaquer aux agressions banalisées. Contrairement à certaines pratiques et processus qui visent à résoudre le problème de manière opaque et dissimulée, il faut mettre fin à l'invisibilisation du problème en rendant la discussion publique pour prétendre enfin le résoudre.

Concrètement, cela passe par l'omniprésence du sujet et sa prise d'importance consciente dans la vie étudiante.

- Modes de communication visuelle comme des flyers, des fascicules, des QR codes ou encore une rubrique dans le Fil. Le contenu de ces supports serait composé notamment de ce qui a été mentionné dans la situation 1.
- Événements comme des débats où le sujet serait choisi par les participants ou encore des formations interactives sur de vraies situations de VSS. Ces événements auraient pour objectif de remettre la dimension quotidienne et systématique au cœur de la compréhension des VSS, pour faire comprendre que ce ne sont pas des situations exceptionnelles, mais bien un fait courant.
- Se servir du levier que constituent les associations à l'UTC comme d'un moyen de toucher la vie des gens. L'objectif est de leur fournir une banque de ressources (des affiches comme des formations) qui soient adaptables au contexte et à la particularité de chaque association. En tant que lieu de vie et

- d'échange de beaucoup d'étudiants, les associations sont aussi le théâtre de VSS, contre lesquelles elles devraient être armées.

## Comment rendre visible et effective l'inform'action ?

Faut-il imposer les formations ?

15

Alors, pour rendre l'inform'action plus visible et effective, faut-il imposer les formations ? C'est une question qui se pose car les rendre obligatoires apparaît comme une solution plutôt alléchante aux premiers abords, ce serait une voie facile pour diffuser massivement les informations. Cependant, on décide de ne pas choisir cette méthode car ce ne sera pas efficace. Les gens venant aux formations sous la contrainte seront beaucoup moins réceptifs et assimileront moins bien les choses que les gens qui ont la volonté de s'intéresser au sujet. Et c'est cet intérêt pour le sujet des VSS que nous cherchons à créer chez les gens.

Comment faire ?



## Comment rendre visible et effective l'inform'action ?

Aller à la rencontre des gens dans les lieux de vie étudiante de l'UTC

PIC, Fil, RU, passerelle de BF, parvis de BF, hall de PG

Stands

Rencontres  
absurdes

Distribution de  
la documentation

Prises de parole  
(micro/mégaphone)

Amphis, lieux d'activités des assos

17

Dans un premier temps, nous allons choisir la stratégie d'aller à la rencontre des gens dans les lieux de vie de l'UTC, c'est-à-dire les lieux de passages ou de concentration d'étudiant.e.s.

Leur apporter directement les solutions et ne plus attendre qu'ils viennent les chercher (attendre que les gens viennent aux formations par eux-mêmes car on a vu que ça ne marchait pas).

Les lieux de vie ? Pic, Fil, RU, passerelle et parvis de BF, hall de PG, amphis, lieux d'activités des assos, amphis, lieux d'activité des assos

Stands : qui permettraient l'inform'action par discussions 1vs1 ou en petit comité qui favorise les échanges, les débats, les gens ont moins peur de poser des questions qu'en amphis devant tout le monde + distribution de doc + transmission d'infos sur l'assos et ses futurs actions pour se faire connaître et attirer les gens + ateliers, jeux, quizz, sondages, etc.

Rencontres absurdes : Exemple → un étudiant repasse des vêtements (avec la planche, le fer) au pic, cette situation bizarre, inattendue, attise la curiosité des autres étudiants qui viennent le voir et lui demandent ce qu'il fait. (De cette manière, il peut leur expliquer qu'il tente de défroisser l'ego des hommes). Une fois la conversation engagée, il peut leur parler de Stop VSS et de leurs actions. Ce serait donc une variante du stand mais en plus original.

Distribution de la documentation : documentation = QR codes, fascicules, rubrique du

Fil, flyers, minis BD, ressources d'associations. Comme ce qu'il se fait déjà par les assos ça peut être déposer sur les tables des amphis, ou distribution aux gens dans les lieux de passages des utcéens.

Prises de parole devant du monde : au micro du Pic, rappel des infos (numéro, etc.) et warning avant les grosses perms. Cette prise de parole peut aussi être intéressante sur les créneaux d'activités des assos. Ça veut dire prendre 5 min au début d'une séance de UT'Crew ou du cours Cross Fit à la HDS pour transmettre les infos. C'est intéressant car dans ce contexte les utcéens seront plus attentifs dans l'écoute qu'au Pic par exemple, ou il y a beaucoup de bruit.

## **Comment rendre visible et effective l'inform'action ?**

**Former TOUS les  
membres des assos**

Aussi, ces solutions bien qu'elles permettent de visibiliser grandement le sujet des VSS, elles ne permettent pas forcément de répondre au problème des amphis de formations vides. Comment donner envie aux gens d'assister aux formations ? Ce que nous voudrions, ce serait de se servir de la motivation qu'ont les étudiants pour participer à la vie associative pour les former aux VSS. Concrètement, on voudrait que tous les membres des assos assistent à, au moins, une formation VSS et que cette formation, du fait qu'elle se fasse dans le cadre des assos, ne soit pas perçue par les étudiant.e.s comme une obligation mais comme un outil nécessaire à leur bagage associatif, une opportunité de construire collectivement une vie associative, et plus généralement un vie étudiante, plus safe, pour l'ensemble des utcéens.

## Un objectif ambitieux

Volonté de changement de culture

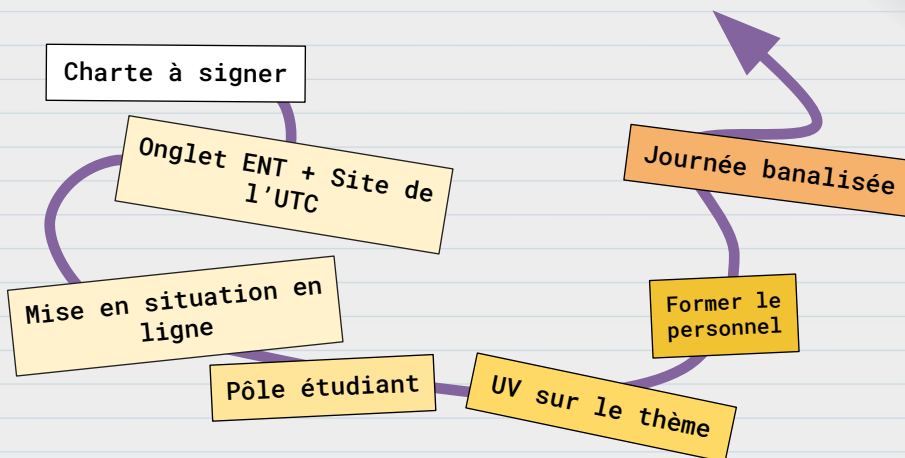
Ne pas se cantonner au curatif caché

Détruire le tabou

Assumer la situation grave

Notre objectif est alors ambitieux. Nous ne souhaitons pas nous limiter à punir les agresseurs au cas par cas, mais bien de changer une culture sexiste à l'UTC. Les solutions curatives cachées ont montré leur déficit de valeur lorsqu'elles sont employées seules. Nous nous devons de mettre fin au tabou, et de faire en sorte que les situations de VSS diminuent, tout en créant un cadre assez sain pour qu'une victime puisse se rendre compte et oser agir sur son agression. La situation est importante, et doit donc être prise en compte par l'UTC en général.

## Impliquer l'administration de l'UTC



21

Nous avons besoin de l'administration de l'UTC pour entamer un réel changement de culture. Nous avons appris (en cherchant) que l'administration a un certain nombre de moyens d'actions mais ne communique pratiquement pas dessus. Il existe par exemple un onglet sur l'ENT et une cellule d'écoute, mais si les étudiants ne sont pas au courant ou doivent chercher les informations pour les trouver, il y a un problème. L'UTC agit de manière curative. La communication sur ce que l'administration peut faire en cas de VSS pourrait être un outil de dissuasion (et donc avoir un impact sur le préventif).

Il faudrait donc que l'administration partage ces moyens d'action mais aussi qu'elle en mette de nouveaux en place. Il pourrait par exemple avoir une charte à signer pour les primo-entrants et des informations à propos des VSS sur le site officiel de l'UTC afin de donner de la visibilité et de la légitimité à la question des VSS. Des mises en situation en ligne pourraient apprendre aux étudiants à détecter des VSS et expliquer comment agir dans une situation donnée. De la même manière qu'une UV a été créée sur les enjeux environnementaux, une UV de sociologie sur le genre, les discriminations et les questions légales pourrait être enseignée. La formation du personnel nous semble importante non seulement car ils peuvent être les auteurs de certaines situations de VSS mais aussi pour leur apprendre à repérer des comportements problématiques et à savoir aider et orienter correctement une victime. Des journées banalisées à l'occasion de la journée des droits de la femme pour le semestre de printemps (8 mars) et pour la journée internationale contre les violences sexistes pour le semestre d'automne (25 novembre) pourraient être l'occasion pour les étudiants de participer à différents ateliers.

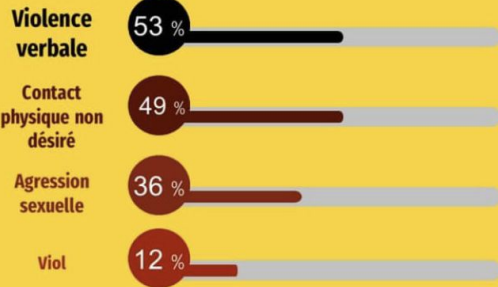


**Nous ne sommes  
PAS DÉSOLÉ.E.S  
d'avoir cassé l'ambiance !**

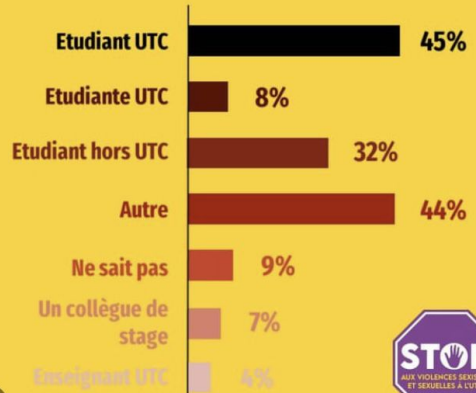
20

Nous sommes conscients que le sujet des VSS peut parfois être un peu “lourd” à véhiculer comme à recevoir. Cependant, malgré notre appréhension initiale de s'attaquer à un problème qui nous dépasse, cette étude nous a permis de nous rendre compte qu'il y avait beaucoup d'idées réalistes qui ne sont pas encore mises en place. On espère que, comme nous, vous tiriez de cette présentation un message d'espoir et une envie de faire bouger les choses, pour rendre l'UTC plus serein et sécuritaire pour tous.

## LES ETUDIANTES DE L'UTC VICTIMES DE VSS

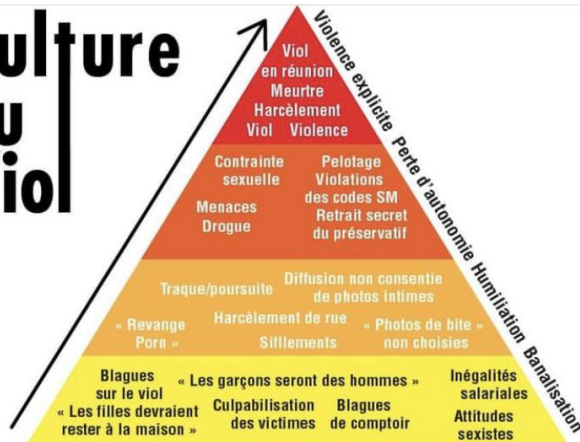


## L'AUTEUR·RICE DES VSS EST MAJORITAIREMENT UN HOMME



Statistiques recueillies par Stop VSS via un sondage, 2022.

# Culture du Viol



Tous ces incidents ne sont pas isolés. Les comportements et agissements qui forment la base de la pyramide renforcent et excusent ceux qui sont cités plus haut. C'est systématique. Si cela doit changer, la culture doit changer.

## Les violences sexistes, discriminatoires et sexuelles

Source : « Manuel d'action pour en finir avec les violences sexistes et sexuelles », Caroline De Haas, RNousToutes, Robert Laffont

Fait	Définition (résumée)	Exemple	Article de loi
Agissement sexiste	Un propos sexiste qui porte atteinte à la dignité ou crée un environnement intimidant, hostile ou dégradant.	« Tu devrais retourner faire la vaisselle, c'est plus dans les cordes, non ? » par un collègue	Article L1143-2-1 du code du travail et article 6 bis de la loi de 1983 (pour les fonctionnaires)
Agissement discriminatoire	Un propos lié à un des 25 critères de discrimination prohibés qui porte atteinte à la dignité ou crée un environnement intimidant, hostile ou dégradant.	« T'es habitué, toi, à cette chaleur ? » à une personne racisée ou méganer une personne trans	Art. 1 de la loi n°2008-496 du 27 mai 2008.
Exhibition sexuelle	Imposer la vue d'une partie sexuelle de son corps dans un lieu accessible aux regards du public.	Montrer son sexe dans un bus ou se masturber en public.	Article 222-32 du code pénal
Harcèlement sexuel (1)	Propos ou comportements à connotation sexuelle répétés qui portent atteinte à la dignité ou créent une situation offensante.	Des propos répétés (non désirés) sur la sexualité d'une collègue ou des remarques répétées sur les fesses d'une amie.	Article L1153-1 du code du travail et article 6 ter de la loi de 1983 (pour les fonctionnaires) Article 222-33 du code pénal
Harcèlement sexuel (2)	Mettre la pression à quelqu'un dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle.	« Si t'es gentille ce soir, on reparlera de ta promotion demain »	Article L1153-1 du code du travail et article 6 ter de la loi de 1983 (pour les fonctionnaires) Article 222-33 du code pénal
Harcèlement sexuel (3)	Provocations ou remarques obscènes et vulgaires, à connotation sexuelles, qui deviennent insupportables même si la victime n'est pas visée.	Des remarques sexuelles dans un open space, des calendriers pornographiques affichés dans les vestiaires.	Jurisprudence de la Cour d'Appel d'Orléans (2017)
Harcèlement sexuel (4)	Un seul acte lié au sexe qui heurte la dignité de la personne ou crée un environnement intimidant, hostile, offensant ou dégradant.	Envoyer une photo de son sexe à sa collègue.	Directive européenne : 2002/73/CE
Agresion sexuelle	Contact physique avec une partie sexuelle (fesses, sexe, seins, bouche, entre les cuisses) commis par violence, contrainte menace ou surprise.	Main aux fesses, baiser forcé.	Article 222-22 du code pénal
Viol	Tout acte de pénétration commis par violence, contrainte, menace ou surprise.	Fellation forcée, pénétration forcée.	Article 222-23 du code pénal

Deux graphiques détaillant l'envergure et la variété des VSS